



Procès-verbal de l'Assemblée générale de l'AVIVO du 11 avril 2019 Maison des associations

99 membres sont présents

Le président ouvre la séance à 14 heures 35 et souhaite la bienvenue aux membres de l'assemblée.

En l'absence de son directeur Hervé Pichelin, directeur de la Maison des associations, Ueli Leuenberger, le président de la FEA souhaite la bienvenue aux membres et informe des nouveautés à consulter sur leur site internet.

Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale 2018

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 12 avril 2018 est accepté à l'unanimité.

Nominations des scrutateurs

Deux scrutateurs sont nommés pour d'éventuels décomptes de voix.

Rapport du trésorier

En 2018, l'AVIVO n'avait pas de trésorier. Les comptes sont contrôlés par la Société fiduciaire CRM EXPERTISES SA et tenus par Madame Schmitt, la comptable. L'association recherche un nouveau trésorier.

Rapport des vérificateurs des comptes (voir en annexe le rapport écrit)

Monsieur Maillard lit le rapport et souhaite que le comité trouve rapidement un trésorier car il est important qu'une personne "pilote" la gestion des comptes.

Rapport du fiduciaire (voir en annexe le rapport écrit)

Monsieur Spielmann explique que la dette est transitoire et reportée chaque année depuis que le canton ne verse plus de subvention. Le problème primordial est que les revenus (les cotisations) sont versés en fin d'année pour l'année suivante et ne devraient pas servir de trésorerie pour l'année en cours.

Le dépassement s'élève à fr. 33'000.- augmentation des dépenses. Pour résoudre le problème de déficit et recouvrer les frais, selon Monsieur Spielmann il faudrait trouver entre fr. 30'000.- et fr. 50'000.-. On devrait avoir droit à une subvention pour tout le travail que l'AVIVO fait pour les services cantonaux.

Le montant encaissé des cotisations n'a pas changé il reste stable. Chaque année pour garder le même nombre de cotisants, nous devons compenser les départs par l'arrivée de 500 nouveaux membres.

Un membre de l'assemblée demande si c'est réaliste de recevoir une subvention du canton. Monsieur Spielmann rappelle l'historique concernant les subventions, à savoir que lors du changement de la loi sur les péréquations financières, la

Confédération verse directement aux cantons les subventions et ce dernier les redistribue selon ses critères et l'AVIVO ne fait plus partie des associations auxquelles le canton verse des subventions.

Le président rappelle qu'il serait nécessaire de trouver nous-même des ressources financières car sans subventions, l'AVIVO est plus indépendante.

Une question dans l'assemblée : pourquoi tant de différence entre 2017 et 2018 concernant la perte qui passe de fr. 2'000.- à fr. 33'000.-.

Monsieur Marcet de la Société fiduciaire CRM, prend la parole et précise qu'en terme de comptabilité il y a une étanchéité des exercices ce qui veut dire qu'au 31 décembre on prend l'entier des éléments qui correspondent à l'exercice et qu'un certain nombre d'écritures sont transitoires, qu'elles soient à l'actif ou au passif.

Concernant les raisons de la perte de fr. 33'000.-; les cotisations ont diminué dans les comptes transitoires ainsi que les dons. Les frais ont augmenté au niveau des charges du personnel (fr. 30'000.- environ), ainsi que les frais locatifs et pour le matériel de bureau informatique. Augmentation des charges bancaires et intérêts. Diminution de la publicité.

Au niveau des voyages il y a plus de recettes donc plutôt positif.

Les deux rapports précités sont votés 98 acceptations, 1 abstention.

Election des membres du comité :

Le président remercie Monsieur Carasso qui quitte le comité.

Madame Rania Madi présente sa candidature laquelle est acceptée par le comité et approuvée par les membres de l'assemblée.

1/3 de membres du comité qui se représentent sont réélus pour 3 ans, conformément aux statuts.

L'assemblée vote à l'unanimité moins 3 abstentions.

Monsieur Spielmann ne souhaite pas être réélu pour une durée de trois ans et quitte sa fonction de président, mais il assurera la transition, jusqu'à ce qu'un nouveau président soit élu ainsi qu'un trésorier à la prochaine assemblée générale 2020.

Election des vérificateurs des comptes :

Monsieur Jean-Jacques Maillard poursuit son rôle de vérificateur tandis que Madame Ana Spielmann ne se représente pas. Monsieur Lê Thanh Nam offre sa candidature et Madame Etienne Yvette est élue suppléante.

L'assemblée vote 98 acceptations, 1 abstention

Rapport de la responsable de l'administration et du journal "espaces" (voir en annexe le rapport écrit)

Une dame dans l'assemblée intervient et relève que près de fr. 65'000.- de frais sont au budget pour le journal. Elle demande à ce que le journal comporte moins de pages afin de faire des économies.

Monsieur Spielmann répond que même si le journal n'intéresse pas tous les membres, il est un moyen primordial pour leur diffuser des informations sur des sujets importants et garder un contact avec eux.

C'est un outil indispensable et peu d'associations envoient un journal à autant de membres.

Ce journal pourrait se moderniser et devenir plus attrayant, mais ça a un coût. Une solution va être étudiée.

Monsieur Lavanchy intervient et insiste sur le fait qu'il est impératif de recruter des nouveaux membres.

Le président rappelle que l'AVIVO n'est plus la seule association à défendre les personnes âgées, plein d'associations ont vu le jour. Il y a une concurrence qui forcément fait que moins de membres y adhèrent. Avec ses 8'000 à 10'000 membres (selon les années) l'AVIVO est encore une force.

Un membre de l'assemblée, un ancien du métier de l'impression, félicite les personnes qui font le journal "espaces" tant au niveau rédactionnel que la mise en page.

Rapport de la responsable de l'Office social (voir en annexe le rapport écrit)

Rapport de la responsable des loisirs (voir en annexe le rapport écrit)

Florian présente la nouvelle activité "Cyberesp@ce" qu'il propose aux membres de l'AVIVO. C'est une formation et une offre de dépannage sur les ordinateurs et les téléphones. Le cours d'une heure coûte fr. 40.-.

Une personne intervient et demande que pour les voyages, le train, la marche à pied, soient des moyens plus utilisés que les transports en avion. Avoir un esprit plus écologique.

Madame Davat soulève la compétitivité et la difficulté d'offrir des voyages intéressants à des prix corrects. Depuis que l'euro existe les prix ont drastiquement augmenté. Mais l'AVIVO offre des voyages chaleureux et de qualité. Les membres sont accompagnés et se sentent comme en famille.

Divers :

Un membre organisateur des 70 ans de l'AVIVO, le 23 novembre prochain, présente le programme des festivités.

Madame Annette Zimmermann informe que le 14 juin 2019, les bureaux de l'AVIVO seront fermés en raison de la grève nationale des femmes. Les sections de l'"AVIVO suisse" soutiennent cette manifestation.

Concernant l'activité cinéma, Madame Zimmermann remercie pour le succès des séances qui ont été projetées. Ce sont des films documentaires ou qui sortent un peu de l'ordinaire qui sont proposés et Madame Zimmermann invite les personnes à venir plus nombreuses aux séances.

Elle remercie Jean Spielmann de rester président intérimaire jusqu'à l'élection d'une nouvelle personne.

Madame Zimmermann relève l'importance d'un support tel que le journal "espaces" pour relayer toutes les informations sur les événements que l'AVIVO organise, comme la fête des 70 ans, les activités, etc. Le site internet ne suffit pas.

Le 23 novembre prochain l'AVIVO fête ses 70 ans, mais également les 70 ans de la naissance de l'AVS. Toutes les sections "AVIVO suisse" organiseront une journée sur le thème de l'AVS.

Madame Zimmermann précise qu'une brochure sera éditée par les sections "AVIVO suisse" et qu'elle diffusera des informations sur chacune des sections. Cette brochure racontera également l'histoire de l'AVS. Elle sera à disposition lors des 70 ans de l'AVIVO et remise aux participants à la fête.

Quelques personnes interviennent sur divers sujets, notamment la retraite des fonctionnaires, sur les prochaines votations, sur la maigre augmentation de la rente AVS depuis janvier et sur les jeudis de la FAAG.

À 16 heures 30 le Président clôt l'assemblée, remercie les membres présents et tous les bénévoles qui œuvrent et qui font la force de l'AVIVO.

Jean SPIELMANN
Président

Genève le 17 avril 2019